

# Règlement Capito'Trail 2024

## **Article 1 : Objet**

Le samedi 26 octobre et le dimanche 27 Octobre 2024 l'association Chapeuil Sports Nature organise avec le soutien de la Commission Départementale des Courses Hors Stade de la Haute-Loire, la quinzième édition du Capito'Trail sur la commune de St Julien-Chapeuil. Course inscrite au calendrier départemental 2024.

## **Article 2 : Horaires des épreuves**

Samedi 26 octobre 2024 au Complexe Sportif de Saint Julien-Chapeuil

- Capito night fever 8 km : départ 19h00

Dimanche 27 octobre 2024 au Complexe Sportif de Saint Julien-Chapeuil

- Capito 33km : départ 8h00
- Capito 20 Km : départ 9h30
- Capito 12 km : départ 10h15
- Marche nordique chronométrée 12 km : départ 10h15 (après les coureurs)

## **Article 3 : Licences et certificats**

Pour les adhérents à la FFA (Fédération Française d'Athlétisme) joindre une photocopie de la licence au bulletin d'inscription.

Les licences FFA ou licence UFOLEP sont acceptées à condition que soit mentionné la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou course à pied.

Les licences FFTRI & CO sont acceptées uniquement s'il y a la mention course à pied en compétition.

Pour les non-adhérents à la FFA créer votre parcours de prévention santé sur le site suivant <https://pps.athle.fr/> et joindre votre numéro PPS aux inscriptions internet.

Il sera possible de joindre un certificat médical d'aptitude sur lequel sera indiqué la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou du Trail en compétition, datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

Pour les marcheurs nordiques créer, votre parcours de prévention santé sur le site suivant <https://pps.athle.fr/> et joindre votre numéro PPS aux inscriptions internet.

Il sera possible de joindre un certificat médical d'aptitude sur lequel sera indiqué la non contre-indication à la pratique de la marche nordique en compétition datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

## **Article 4 : Ouverture des courses**

Peuvent courir le 33 km : les espoirs (date limite 2004), les seniors et les vétérans.

Peuvent courir le 20 Km : les espoirs (date limite 2004), les seniors et les vétérans.

Peuvent courir le 12 Km : les juniors (date limite 2006), les espoirs (date limite 2004), les seniors et les vétérans.

Peuvent participer à la marche nordique : les juniors (date limite 2006), les espoirs (date limite 2004), les seniors et les vétérans. L'utilisation de bâtons « marche nordique » est obligatoire.

Peuvent participer au 8 km nocturne tous à partir de cadet (date limite 2008)

## **Article 4 : 8 km nocturne**

Cette course a lieu le samedi 26 octobre à 19h, course non chronométré, dossard obligatoire (200 maximum), terrain typé trail, frontale obligatoire, déguisé pour ceux et celles qui le souhaitent (thème années 80).

## **Article 5 : Droit d'inscription**

Capito'Trail 8 Km nocturne non chronométré 5 € jusqu'au 25 octobre minuit, 10 € sur place.

Capito'Trail 33 Km 22 € jusqu'au vendredi 25 octobre minuit, 30 € sur place.

Capito'Trail 20 Km 16 € jusqu'au vendredi 25 octobre minuit, 20 € sur place.

Capito'Trail 12 Km 10 € jusqu'au vendredi 25 octobre minuit, 15 € sur place.

Marche nordique chronométrée 12 km 10 € jusqu'au 24 octobre, 15 € sur place.

Nota : Jusqu'au vendredi 25 octobre, les sommes indiquées ci-dessus sont majorées de 1€20 (frais d'inscription internet).

Nombre de participants limité à 200 coureurs sur le 8 km, à 200 coureurs sur le 33 km, à 400 coureurs sur le 20 km, à 500 coureurs sur le 12 km et à 100 marcheurs sur la marche nordique chronométrée.

Retrait des dossards et inscriptions possibles, avec majoration, le samedi 26 octobre 2024 de 14h à 18h30 au complexe sportif de Saint Julien Chapeuil, ou le dimanche 27 octobre 2024 à partir de 7h00 dans la limite des dossards encore disponibles. Fermeture des inscriptions un quart d'heure avant le départ de chaque course.

# Règlement Capito'Trail 2024

## **Article 7 : Inscriptions**

Inscription en ligne sur le site [www.chapteuil-sports-nature.com](http://www.chapteuil-sports-nature.com) ou sur [www.chronopuces.fr](http://www.chronopuces.fr)

**!! En 2024 pas d'inscription par courrier !!**

## **Article 8 : Autorisation parentale**

Pour les jeunes de moins de 18 ans, une autorisation écrite des parents doit être jointe à l'inscription et au certificat médical.

## **Article 9 : Assurance**

Les organisateurs sont couverts par une police responsabilité civile souscrite auprès d'un assureur. L'association Chapteuil Sports Nature décline toute responsabilité pour tout accident immédiat et futur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## **Article 10 : Sécurité**

Des signaleurs en chasuble seront présents à chaque intersection de route, les participants s'engagent à respecter la signalétique et le code de la route.

Matériel obligatoire pour chaque concurrent du 33 km et du 20 km :

Une couverture de survie, un sifflet, une tenue adaptée à la météo du moment.

Pour le 8 km : Frontale obligatoire

Nota : Les coureurs doivent prévoir de courir en autonomie complète malgré les deux ravitaillements prévus.

## **Article 11 : Engagement / abandon**

Tout concurrent qui perçoit une puce et/ou un dossard doit le rendre à un membre de l'organisation en cas de non départ ou d'abandon.

Les concurrents de la marche nordique s'engagent à ne pas courir et pourront être disqualifiés par l'organisation s'ils ne respectent pas cette règle.

Toute personne souhaitant porter une réclamation devra le faire par écrit à l'arrivée auprès du directeur de course.

## **Article 12 : Ravitaillement**

2 ravitaillements sur le 33 km, 1 ravitaillement sur le 20 km et le 12 km (y compris marche nordique) ainsi qu'un autre à l'arrivée (solide et liquide sur l'ensemble des ravitaillements).

Nota : Si l'état sanitaire le nécessite l'organisation pourra être amenée à supprimer tous les ravitaillements, à ce moment une autonomie complète sera demandée aux coureurs.

## **Article 13 : Gobelet**

Pour des raisons écologique et sanitaires, chaque coureur devra se munir d'un gobelet d'une contenance minimale de 15 cl pour pouvoir se ravitailler en liquide (sur l'ensemble des courses).

## **Article 14 : Respect de l'environnement**

Chaque participant s'engage à ne pas dégrader l'environnement et à ne pas jeter des emballages vides sur le parcours.

## **Article 15 : Lot**

Un porte dossard pour les 1000 premiers inscrits.

## **Article 16 : Médias**

Des photos et vidéos seront prises durant la journée, chaque participant accepte la diffusion de ces photos sur le site : <http://www.chapteuil-sports-nature.com> ou sur d'autres supports de communication.

Chaque participant accepte également la publication des résultats ou d'autres publications concernant la course.

# **Règlement Capito'Trail 2024**

## **Article 17 : Annulation de l'épreuve**

Les organisateurs se réservent le droit en cas de force majeure d'annuler l'épreuve.

En raison d'une crise ou d'un événement conduisant à cette annulation les organisateurs pourraient se réserver le droit de n'effectuer aucun remboursement des inscriptions.

Exceptionnellement et en raison de conditions sanitaires particulières annoncées en amont de l'épreuve les frais d'engagement seront remboursés aux concurrents inscrits, 1€20 sera cependant retenu pour les frais de gestion.

## **Article 18 : Modification parcours**

Les organisateurs se réservent le droit en cas de force majeure de modifier les parcours.

## **Article 19 : Barrière horaire**

Pour le 33 km, une barrière horaire sera mise en place au niveau du ravitaillement de Monedeyres , la barrière horaire sera indiquée sur le road book du site internet.

## **Article 20 : Acceptation règlement**

La participation au Capito'Trail 2024 implique l'acceptation pleine du présent règlement.

## **Article 21 : Remise des prix**

Pour les courses de 12 km, 20 km et 33 km :

Les 3 premiers scratches féminins et masculins ainsi que les premiers Masters 0/1, 2/3, 4/5 et 6/7 seront récompensés.

Il n'y aura pas de cumul des lots entre le scratch et la catégorie (dans ce cas le lot pour la catégorie ne sera pas distribué)

Nota : Prise en compte des anciennes catégories.

Les participants à l'épreuve de Marche Nordique seront chronométrés à titre indicatif sans classement et sans récompenses.

Pas de classement pour le 8km nocturne.

Toutes les infos disponibles sur : <http://www.chapteuil-sports-nature.com>